



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

Envoyé en préfecture le 06/10/2017
Reçu en préfecture le 06/10/2017 - 6 OCT. 2017
Affiché le
ID : 056-215601626-20171004-DB20171003-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique du
Mercredi 4 octobre 2017

OURAGAN IRMA : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AUX SINISTRES

Etalent présents : Ronan LOAS, Teaki DUPONT, Antoine GOYER, David DREGOIRE, Hélène BOLEIS, Patricia QUERO-RUEN, Pascaline ALNO, Serge LECUYER, Patrick GOUELLO, Bernard CLERGEON, Dominique QUINTIN, Philippe DONIES, Katherine GIANNI, Anne-Valerie RODRIGUES, Martine LIEDOT, Armelle GEGOUSSE, Pierre-Yves CAINJO, Isabelle LE RIBLAIR, Dominique DAUGES, Michel ROUALO, Dominique SAURAY, Daniel LE LORREC, Michel LE MESTRALLAN, Nolwenn DELALEE, Jean-Guillaume GOURLAIN, Thierry LE FLOCH.

Absents excusés avant donné pouvoir : Claudie LE BIHAN à Dominique QUINTIN, Jean-Luc MADEC à Ronan LOAS, Christelle CAINJO à Isabelle LE RIBLAIR, Loïc TONNERRE à Michel ROUALO, Irène BELLEC à Michel LE MESTRALLAN, Yolande ALLANIC à Nolwenn DELALEE, Sylvain BRITEL à Daniel LE LORREC.

Secrétaire de séance : Teaki DUPONT

Présents : 26
Pouvoirs : 7

CABINET DU MAIRE

n°03

OURAGAN IRMA : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AUX SINISTRES

Rapporteur : Anne Valérie RODRIGUES

L'ouragan IRMA, d'une force inégalée, a frappé les îles françaises de Saint-Martin et Saint-Barthélemy. Le bilan est lourd avec la mort de plusieurs de nos compatriotes et de très nombreux blessés. Les dégâts matériels sont considérables. Il est fait état que 95% de l'île ait été rasée.

La solidarité est une des forces de la ville de Ploemeur et ce rendez-vous ne peut être manqué.

Aussi, la municipalité propose de verser une subvention exceptionnelle de 10 000 euros à une association humanitaire qui vient en aide aux sinistrés de l'Ouragan Irma.

Vu le Code général des collectivités ;



Vu l'avis de la commission « Finances et ressources humaines » et « Education, culture, relations internationales » et « Jeunesse, sport, santé » du 25 septembre 2017,

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- **VERSE une subvention exceptionnelle de 10 000 euros à la « Croix rouge », en aide aux sinistrés de l'ouragan IRMA**

Délibération adoptée à l' UNANIMITE - 4 ABSTENTIONS (Loïc TONNERRE - Michel ROUALO - Dominique SAURAY - Dominique DAUGES)


Le registre dûment signé.
pour extrait certifié conforme

Ronan LOAS,
Maire